



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-107479>

Département(s) de publication : 33

Annonce n° 25-107479

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CARSAT AQUITAINE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 78184744700088

Ville : Bordeaux

Code postal : 33053

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : PA 2025-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DAUDOU Yann

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6.1 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6.1 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir article 6.1 du RC

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 03/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CARSAT AQUITAINE

Critères d'attribution : LOT 01 : Création artistique (écriture, scénographie, recrutement des comédiens, mise en scène et répétitions) Critère 1 : Positionnement par rapport au projet - 30 points Critère 2 : Expérience et démarche artistique - 30 points Critère 3 : Organisation et méthodologie - 30 points Critère 4 : Prix - 10 points LOT 02 : Diffusion du spectacle, incluant la gestion de la tournée (relation avec les salles, gestion technique...) et la communication autour du projet et des dates de réalisation Critère 1 : Pertinence du plan de diffusion 30 points Critère 2 : Enjeux de communication 25 points Critère 3 : Organisation et méthodologie 25 points Critère 5 : Coût de la prestation 20 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Création et diffusion d'un spectacle à destination des assurés de la CARSAT Aquitaine

Code CPV principal - Descripteur principal : 92310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Création et diffusion d'un spectacle à destination des assurés de la CARSAT Aquitaine

Lieu principal d'exécution du marché : BORDEAUX

Durée du marché (en mois) : 60

Valeur estimée (H.T.) : entre 1 euros et 700000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 Création artistique

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 92310000

Lieu d'exécution du lot : BORDEAUX

- **Description du lot :** Lot 2 Diffusion du spectacle

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79952100

Lieu d'exécution du lot : BORDEAUX

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Article 2.2. Caractère indivisible des lots Conformément à l'article R. 2113-11 du Code de la commande publique, la CARSAT Aquitaine prévoit que les lots 1 «Création artistique» et 2 «Diffusion du spectacle» ne peuvent être attribués séparément. À ce titre, un candidat peut : - Soit candidater seul (et donc porter à la fois l'écriture et la diffusion) - Soit candidater uniquement en groupement (conjoint ou solidaire). En conséquence, toute offre ne portant que sur un seul des deux lots sera déclarée irrégulière. Voir article 2.2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/09/2025